AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-4-7741546

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE 536 AD

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 50 FRS

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur-Gérant: P. JOURNET

BULLETIN N° 67 - 19 AVRIL 1977.

CULTURES FRUITIERES

Les gelées anormalement fortes des 30, 31 mars et 9-10 avril ont provoqué d'importants dégâts. Bien que les arbres à noyau soient les plus touchés, les Poiriers, notamment les variétés P. crassane, Beurré Hardy, William et dans une moindre mesure les Pommiers, ont également souffert de cette vague de froid.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : La situation est la suivante,

- Projections d'ascospores - Après les fortes projections du 1er avril, nous n'avons enregistré tant à l'extérieur qu'au Laboratoire, que de faibles émissions d'ascospores. Le stock pouvant être prochainement libéré semble en diminution. Il est néanmoins encore suffisant pour provoquer des contaminations sérieuses.

- Sorties de taches - Les sorties de taches correspondantes aux contaminations des 20-21 et 22-24 mars, prévues pour le début de cette semaine devraient être peu nombreuses et localisées. Par contre, celles consécutives aux pluies du 1er avril risquent d'être plus généralisées et importantes. Elles apparaîtront avant le 25 avril.

- Evolution de la végétation - Bien que freinées par le refroidissement, les surfaces foliaires ont sensiblement progressé. En conséquence, la protection des arbres doit être soigneusement assurée surtout en cas de réchauffement. Le traitement conseillé dans notre précédent bulletin doit être renouvelé avant le 25 avril.

OIDIUM DU POMMIER : Les pousses atteintes sont de plus en plus nombreuses, l'élimination de ces dernières est un complément indispensable de la lutte chimique.

CHENILLES DEFOLIATRICES : (Cheimatobie, Hibernie ...) Les basses températures ont peu affecté l'activité de ces ravageurs qui provoquent des dégâts plus ou moins sérieux dans de nombreux vergers. Une intervention ne se justifie que si l'on dénombre plus de 5 chenilles pour 100 bouquets floraux.
Pendant la période de floraison, utiliser un produit non dangereux pour les abeilles:

* Phosalone 60 g m.a./hl (Dynalone, Azofène, Zolone)
* Bacillus Thuringiensis (Bactospeine, Dipel)

HOPLOCAMPE DU POIRIER ET DU PRUNIER : Dans les rares vergers attaqués en 1976 par cet insecte, prévoir un traitement à la chute des pétales(stade G) sur Poiriers et aux 3/4 de cette chute sur Pruniers.

PUCERONS : Des foyers de Pucerons ont été observés en tous secteurs. Les seuils d'intervention pour les différentes espèces sont les suivants :

* Puceron cendré du Pommier et du Poirier : 2 % des pousses atteintes
* Puceron vert migrant (Queue et cornicules pâles) : 60 % des pousses atteintes
* Puceron vert non migrant (Queue et cornicules noires) : 15 % des pousses atteintes

PSYLLES - ACARIENS : Les premières éclosions ont eu lieu mais il est trop tôt pour intervenir.

GRANDES CULTURES

COLZA - CHARANCONS DES SILIQUES : Les captures sont en augmentation depuis le 16 avril, mais le seuil d'intervention d'un Charançon par plante, en bordure et à l'intérieur du champ (20 m.) n'est pas atteint.

P 411

CEREALES :

*-Piétin-verse - Cette maladie dont le développement a été favorisé par un hiver doux et humide, est présente dans de nombreuses cultures de blé et d'orge d'hiver. Elle se caractérise au début par l'apparition de taches ocellées marron clair à foncé sur la première gaine. Ces attaques encore faibles ne nécessitent pas un traitement, sauf dans le cas où l'on dénombre en début de montaison (stade 6) un tiers des gaines portant un stroma (petite tache noire caractéristique). On peut intervenir avec un produit à base de Bénomyl, Carbendazime ou choisir une des nombreuses associations mentionnées dans le N° 285 de Phytoma - Février 1977.

*-Rhynchosporiose des orges d'hiver - Certaines parcelles d'orge d'hiver sont touchées par cette maladie qui forme sur le limbe et les gaines foliaires de grandes taches plus ou moins losangiques, bordées de brun (à ne pas confondre avec des attaques d'Oïdium avortées - petites taches brun olivâtre). En l'absence d'expérimentation précise relative à l'efficacité des produits fongicides à l'égard de cette maladie, il semblerait qu'un traitement en début de montaison (stade 6) avec une association à base de Benzimidazole, : Bénomyl, Carbendazime, Méthylthiophanate, Thiabendazole et d'un Dithiocarbamate,: Manèbe, Mancozèbe, aurait une certaine efficacité aux doses normales d'utilisation pour les maladies du feuillage.

*-Cnéphasia pumicana - L'activité de ce ravageur a été fortement ralentie par les baisses de température. En principe, les larves au stade mineuse n'ont pas dû être affectées par les gelées. Depuis le 15 avril, les captures sur pièges englués sont en augmentation sensible. Cependant tout traitement est encore prématuré. Attendre un nouvel avis.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Les premières éclosions larvaires ont été observées en début de cette semaine en cage d'élevage.

MOUCHE DU CHOU : L'activité de ce ravageur va s'intensifier dès le prochain réchauffement. Hormis le traitement du sol avant plantation, un traitement peut être réalisé au pied des choux :

- par dépôt de granulés après plantation ou reprise des plants (Diazinon, Chlorfenvinphos, Trichloronate);
- par arrosage après reprise des plants à raison de 0,1 l. par pied d'une bouillie contenant un des insecticides suivants : Diéthion 30 g, Diazinon 40 g, Bromophos 50 g de m.a./hl. ;
- par poudrage : Lindane.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOT : La lutte contre cet insecte peut être réalisée par :

- traitement des semences : Diéthion 500 g/Quintal d'une spécialité à 30 %, Trichloronate 500 g/Quintal d'une spécialité à 20 %.
- traitement généralisé du sol : Chlorpyriphos, 4000 g/Ha en autorisation provisoire de vente.
- Traitement localisé du sol :
  * Trichloronate 2 l/ha d'une spécialité à 50 % en localisé au-dessus des graines, sans contact avec celles-ci.
  * Trichloronate granulé, spécialité à 2,5 % = 0,5 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/Ha.
  * Trichloronate à 5 % = 0,25 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/Ha.
  * Dichlofendhion granulé, spécialité à 5 % = 0,25 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/Ha.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON